

## Déconfinement : des nouvelles mesures pour les équipements sportifs municipaux à compter du 12 mai

Conformément aux mesures gouvernementales, les équipements sportifs couverts, gérés par la Ville de Limoges, restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

Les sports collectifs et les sports de contact ne sont pas non pas autorisés même en plein air.

En revanche, pour les équipements sportifs de plein air :

> **À compter du 12 mai**, et pour permettre à de nombreux Limougeaudois de retrouver une pratique sportive individuelle bénéfique pour la santé dans des lieux sécurisés, **le parc des sports de Beaublanc et le Centre sportif de Saint-Lazare seront ouverts au public de 8h à 21h30 en semaine et de 8h à 20h30 le week-end**, et uniquement pour les activités de plein air individuelles (course à pied, marche, activités de type fitness, renforcement musculaire...).

**Les consignes suivantes devront être respectées :**

- sports collectifs et de contact interdits
- rassemblement de 10 personnes maximum (en maintenant les règles de distanciation physique)
- distance de 10 m à respecter entre 2 coureurs ou joggers
- distance physique suffisante d'environ 4 m<sup>2</sup> minimum
- pas de croisement, respecter le sens de circulation affiché dans chaque site
- sur les plateaux sportifs de basket-ball, seul le shoot individuel est autorisé en respectant les règles de distanciation physique
- les vestiaires et sanitaires sont fermés
- il est recommandé à chacun de prendre ses dispositions et de se munir d'un produit désinfectant pour les mains

> **Les plateaux sportifs, terrains de pétanque en libre accès, et les terrains de tennis extérieurs en libre accès pourront être utilisés dans les mêmes conditions et en respectant les mesures d'hygiène adaptées.**

> **Tous les terrains de football, de rugby et de baseball restent accessibles mais uniquement pour une pratique individuelle** de type fitness ou renforcement musculaire en respectant les consignes de distanciation physique.

> **Le golf municipal de Saint-Lazare sera également ouvert au public dans les conditions suivantes (de 8h à 20h) :**

- accès exclusif aux abonnés jusqu'au 2 juin 2020

- la réservation préalable d'un départ au parcours ou d'un accès au practice est obligatoire ceci afin d'éviter les interactions et les regroupements de personnes
- les réservations se feront uniquement par téléphone au 05 55 30 21 02 (pas de réservation sur internet, 2 personnes maximum par départ, 10 personnes maximum au practice pour une durée d'1h)
- arrivée sur le parking 30 minutes maximum avant son heure de réservation
- respect d'un plan de circulation dans l'enceinte du golf
- pas de prêt de matériel
- les vestiaires et les toilettes seront fermés
- respecter les mesures barrière entre joueurs et avec le personnel du golf (rester éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 4 mètres)

> **Les « Mercredis sportifs » ne reprendront pas avant septembre**, mais la direction des sports prépare actuellement en relation avec le mouvement sportif local le programme de « Sportez-vous bien été ».

> **La période 2 des « Printemps sportifs », destinés aux 50 ans et plus, qui devait se dérouler d'avril à juin est reportée à la rentrée de septembre 2020.**

> Enfin, **la direction des sports prépare actuellement un programme d'actions de remise en forme encadrées par les éducateurs sportifs municipaux**, destiné aux Limougeauds de 18 à 50 ans et qui sera proposé à la mi-juin.